

La saison commence le 1er septembre 2026 et se termine le 31 août 2027. Votre adhésion sera validée à compter de sa date de réception par la fédération départementale. En devenant licencié.e Ufolep, vous devenez adhérent.e de la Ligue de l'enseignement.

Votre association

Nom de l'association

Association d'escalade de TALLARD « Le Grigri »

N° affiliation

00517003

Les informations personnelles de l'ADHERENT.E licencié.e

Nom d'usage

Sexe : ☐ Femme ☐ Homme

Nom de naissance

Date de naissance

Prénom

Téléphone

Père / Mère pour le mineur

Adresse

CP/Ville

Mail (1)

Père / Mère pour le mineur

Votre licence

Je demande une licence :

Pratiquant.e : ☒ Sportif.ve ☐ Officiel.le(2) ☐ Animateur.trice (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité)(2)

Formule	Remise	Adhésion	Montant Cotisation
Adulte et Adolescent de + 16 ans accès libre annuel (licence UFOLEP et assurance de base comprise)		130 €	
Enfant 1 cours encadré / semaine (Accès libre, licence UFOLEP et assurance de base comprise)		190 €	
Remise si plusieurs membres de la même famille (sur adhésion annuelle uniquement)	- 10%		
Carte 15 cours Enfant (licence UFOLEP et assurance de base comprise, nominatif)		110 €	
Carte 15 séances adulte Adulte (licence UFOLEP et assurance de base comprise, nominatif)		90 €	
Pass Sport N°	- 50 €		
TOTAL			

avec activité principale 26003 Escalade et autres activités

☐ J'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (Cerfa N°15699*01) ou je présente un certificat médical de moins d'un an (4) (5) (6) délivré par mon médecin le

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive ☐ Non ☐ Oui, précisez

Non pratiquant.e : ☐ Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner) (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité)

☐ Animateur.trice (non pratiquant.e) (2) - Activité principale Autres activités

☐ Officiel.le (non pratiquant.e) (2) - Activité principale Autres activités

Les Autorisations parentales pour l' adhérent mineur

☐ J'autorise mon fils / ma fille à participer aux activités de l'association d'escalade « Le grigri » au cours de la saison 2025/2026.

☐ Je l'autorise à utiliser les transports particuliers qui seront proposés pour les déplacements nécessaires aux activités extérieures.

☐ J'autorise l'association à utiliser des photos ou vidéos réalisées dans le cadre des activités du club sur lesquelles mon enfant ou moi même apparaît pour la promotion de ses activités par le biais du site internet ou autre vecteur (Facebook / Instagram...).

☐ J'autorise le responsable de l'activité à prendre le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date et signature obligatoire du Licencié adhérent
(si adhérent mineur, nom / prénom + signature du représentant légal)

L' Information assurance des licenciés.es Ufolep

Conformément à l'article L321-4 et L321-6 du Code du sport, je reconnais :
Etre informé.e des termes limites des garanties d'assurance dites « garanties de base » incluses automatiquement à ma licence et la possibilité de renoncer aux garanties prévues en cas d'accident corporel (ou Individuelle accident) par courrier à l'Ufolep-assurance - 3 rue Juliette Récamier - 75341 Paris Cedex 07
Avoir pris connaissance des contrats complémentaires assurantiels à partir du lien disponible sur le site <https://www.liguasso.org> - rubrique assurance
https://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/NOTICE_INFORMATION_UFOLEP_25-26.pdf
☐ J'accepte les conditions de la garantie « Individuelle Accident » de base et NE SOUHAITE PAS souscrire à un contrat complémentaire
Je souhaite souscrire aux garanties complémentaires facultatives proposées par l'assureur AXA en entourant l'option choisie page suivante (voir page suivante le tableau des garanties) : Complémentaire Facultative - option 1 ou Complémentaire Facultative - option 2

Suite de l'Information assurance des licenciés.es Ufolep

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	Option 1	Option 2	Si les garanties Individuelles Accidents souscrites par l'UFOLEP pour l'ensemble de ses licenciés-es sont améliorées, votre situation personnelle peut vous amener à souscrire l'une des deux options complémentaires proposées.
Indemnités Journalières	NEANT	10 € par jour Pendant 90 Jours Franchise de 10 jours	15 € par jour Pendant 90 Jours Franchise de 10 jours	
En cas d'accident				
Invalidité permanente : Sup 66%	Taux X 150000€	Taux X 350000€	Taux X 500000€	
Décès	15000 €	20000 €	25000 €	
Prime TTC	Intégré à la licence	15 € par an	30 € par an	Ces options permettent d'améliorer la protection : - en cas de perte de revenus suite à votre accident survenu dans le cadre de votre pratique Sportive - en cas d'invalidité grave avec des garanties très largement supérieures (jusqu'à 500000€) et Similaires à ce qui peut être proposé par des Fédérations de sports à risque - en cas de décès

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance, vous pouvez télécharger le Guide Assurance - Marsh & Ufolep 26-27
 À partir de ce lien https://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1Guide_Assurances_UFOLEP_26.27.pdf
 Vous retrouvez la notice pour toutes les questions relatives à la couverture assurantielle sur le site <https://www.liguasso.org>
 ou en les contactant : Par mail: assurances.ufolep@marsh.com / Par Téléphone : 01 87 21 27 79

Votre Mode de règlement

Payé € le / / par liquide / Chèque vacance / Chèque N°

Payé € le / / par liquide / Chèque vacance / Chèque N°

Contrôle d'honorabilités des encadrants sportifs (Dispositif Ministère des sports)

☐ J'ai compris et j'accepte ce contrôle. (Pour permettre le contrôle d'honorabilité, vos informations personnelles doivent être identiques à celles mentionnées sur votre pièce d'identité)

Mon adhésion me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et /ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives(*) au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin d'un contrôle automatisé au sens de l'article L.212-9 du code du sport.

Êtes-vous né.e en France ?

☐ Oui, complétez : ☐ Non, complétez : Nom du pays Ville

N° département Indiquez Votre Père : Nom Prénom

Ville Votre Mère : Nom Prénom

Le Traitement de vos données personnelles

Les données à caractère personnel recueillies par la Ligue de l'Enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de la Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment D'argent et la lutte contre le terrorisme.

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles : que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante : **dpo@laligue.org** : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

Vous pouvez exercer à tout moment vos droits à l'adresse suivante : dpo@laligue.org

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que l'Ufolep communique vos coordonnées à des tiers partenaires* ? ☐ Oui ☒ Non

(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

Les Accès à vos informations personnelles

En respect de RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez vous à : **<https://www.liguasso.org/>** et cliquer sur « Première connexion ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence. Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail.
 (2) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs.ves.
 (3) La licence Ufolep portera la mention « Pas de pratique compétitive ».
 (4) La copie du certificat médical sera remis au responsable légal.e ou au.à la Président.e de l'association.
 (5) Si le licencié a répondu OUI à une question du questionnaire de santé, il doit consulter son médecin qui lui remettra un certificat médical à présenter avec sa demande de licence.
 (6) Si le licencié.e pratique une activité particulière (Parachutisme, Vol à voile, Vol libre, ULM en compétition, Alpinisme, Plongée, Rugby, Spéléologie, Tir sportif, ou une pratique compétitive en Auto, Karting, Moto), la présentation d'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire chaque saison.
 (7) Si toutes les données sont remplies, la licence portera la mention « Licence Sport motocycliste ».
 (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.
 (9) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents.